

N.B. Veuillez utiliser ce formulaire si le souscripteur **est aussi** le parent de l'enfant ayant la garde ou le tuteur légal **et** le responsable.



ressources humaines et  
Développement social Canada

Human Resources and  
Social Development Canada

Réservé au promoteur

### Demande pour Souscripteur seulement :

(Utilisez ce formulaire seulement si le Souscripteur est aussi le Parent ayant la charge ou Tuteur légal, ainsi que le Responsable du Bénéficiaire)

- Subvention canadienne pour l'épargne-études de base  
 Subvention canadienne pour l'épargne-études supplémentaire  
 Bon d'études canadien

Protégé "B" lorsque rempli - Fichier de renseignements personnels RHDSC PPU 390 et RHDSC PPU 506

#### Instructions :

1. Cochez ci-dessus tous les incitatifs pour lesquels vous faites une demande.
2. Lisez ce document attentivement et n'hésitez pas à poser toute question à votre Promoteur.
3. Ce formulaire n'est valide que s'il est rempli, signé, daté et remis au Promoteur. Ne l'envoyez pas directement à RHDSC.
4. Écrivez lisiblement. Gardez une copie pour vos dossiers.

<b>Souscripteur</b> (Voir l'explication ci-dessous. Inscrivez le nom tel qu'il apparaît sur votre relevé de PFCE. Aucun montant ne peut être versé si le nom est erroné)	Nom	Prénom	Second prénom/initiale
	Adresse		Numéro d'assurance sociale
	ou nom de l'agence et nom du représentant		Numéro d'entreprise
<b>Cosouscripteur</b> (Le cas échéant - peut être le conjoint du Souscripteur)	Nom	Prénom	Second prénom/initiale
<b>Bénéficiaire</b> (Voir l'explication ci-dessous. Inscrivez le nom tel qu'il apparaît sur la carte d'assurance sociale)	Nom de famille	Prénom	Second prénom/initiale
	Date de naissance	Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>	Numéro d'assurance sociale
	a   a   a   a   a   m   m   j   j   j		
<b>Promoteur</b> (Cette espace doit être remplie par le Promoteur)	Nom, adresse, code postal		Téléphone
	REEE - Numéro de régime type		REEE - Numéro de contrat

#### Explication des mots-clés\*

**Bénéficiaire** - Individu qui recevra les sommes d'argent pour financer ses études postsecondaires (e.g. collège, université, école de métiers) en faisant aux modalités de son Régime enregistré d'épargne-études (REEE).  
**Parent ayant la garde ou Tuteur légal** - Un grand, ministère, organisme ou établissement qui a la responsabilité de pourvoir aux soins de l'enfant et qui a légalement le droit de prendre des décisions touchant le intérêt de celui-ci.  
**Promoteur** - Individu ou organisme qui offre des REEE au public et qui ouvrira un REEE pour le Souscripteur.  
**Responsable** - Individu éligible à la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) (quelquefois appelée allocation familiale - et dont le nom apparaît sur les paiements ainsi que le Relevé annuel de PFCE) ou ministère ou autre organisme qui reçoit la prestation payable en vertu de la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*.  
**Souscripteur** - Individu ou organisme d'aide à la finance qui ouvre un REEE, désigne un (ou plusieurs) Bénéficiaire(s) et peut déposer des sommes d'argent (cotisations) à leur égard dans le REEE.  
**Fiduciaire** - Organisme financier qui investit, administre et distribue les sommes d'argent dans le REEE pour le compte du Bénéficiaire.  
\* **NOTA** : Ces explications sont données à titre d'information seulement. En cas de contradiction, les définitions légales prévues dans la *Loi canadienne sur l'épargne-études* et la *Loi de l'impôt sur le revenu* auront préséance.

#### Protection de vos renseignements personnels

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (aussi nommé Ressources humaines et Développement social Canada) protège la confidentialité de vos renseignements personnels. Nous ne pouvons fournir vos renseignements personnels à aucune personne ou organisation sans votre consentement, sauf lorsque prévu par la loi. Vous (ou votre représentant) avez le droit de demander à voir un exemplaire des renseignements contenus dans votre dossier.  
Les renseignements personnels et autres renseignements inscrits dans le présent formulaire seront conservés dans les Fichiers de renseignements personnels «RHDCC PPU 390» et «RHDSC PPU 506» de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.  
Info Source explique comment obtenir une copie de vos renseignements personnels. Vous pouvez obtenir une copie papier d'Info Source soit dans les Centres de ressources humaines du Canada, soit en appelant au 1 800 O-Canada (1 800 622-6222) ou encore voir l'information en ligne au [www.infosource.gc.ca](http://www.infosource.gc.ca).  
**Pour plus de renseignements au sujet du Programme canadien pour l'épargne-études :**  
Téléphone : 1 888 276-3624  
1 800 465 7735 ATS seulement  
Courriel : [est@ee@hrsdsc-rhdsc.gc.ca](mailto:est@ee@hrsdsc-rhdsc.gc.ca)  
Internet : [www.hrsdc-rhdsc.gc.ca](http://www.hrsdc-rhdsc.gc.ca)

Cocher la SCEE de base **et**, selon votre situation, la SCEE supplémentaire **et/ou** le BEC.

Information sur le souscripteur

Information sur le cosouscripteur, s'il y a lieu.

Information sur le bénéficiaire (enfant)

Réservé à l'usage de CDBN



**Conditions**

1. Le Bénéficiaire doit être résident canadien au moment de toute cotisation au REEE pour être admissible à la Subvention canadienne pour l'épargne-études de base et supplémentaire et juste avant qu'un paiement ne soit effectué en vertu du Bon d'études canadien pour être admissible au Bon d'études canadien.
2. La Subvention canadienne pour l'épargne-études supplémentaire ou le Bon d'études canadien ne peuvent être versés que si le REEE est ouvert soit au nom d'un Bénéficiaire, soit aux noms de plusieurs Bénéficiaires qui sont tous frères et soeurs.
3. Si le Bénéficiaire a 16 ou 17 ans, au moins une des deux conditions ci-après doit être remplie pour qu'il ait droit à la Subvention canadienne pour l'épargne-études de base et/ou supplémentaire:
  - un minimum de 100 \$ de cotisations annuelles a été versé à un ou plusieurs REEE à l'égard du Bénéficiaire au cours d'au moins quatre années consécutives avant la fin de l'année où le Bénéficiaire a eu 15 ans, et n'en a pas été retiré;
  - un minimum de 2 000 \$ de cotisations a été versé à un ou plusieurs REEE à l'égard du Bénéficiaire avant la fin de l'année où le Bénéficiaire a eu 15 ans, et n'en a pas été retiré.

**Communication de vos renseignements personnels**

Je reconnais que:

1. L'autorisation pour le gouvernement du Canada de recueillir, partager et utiliser des renseignements personnels et d'autres renseignements inscrits dans ce formulaire aux fins décrites ci-dessous est prévue par la *Loi sur le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences*, la *Loi canadienne sur l'épargne-études* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Lorsque ces renseignements sont sous la responsabilité de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, ils sont traités conformément à toutes les lois applicables y compris la *Loi canadienne sur l'épargne-études*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences*. Lorsque ces renseignements sont sous la responsabilité de l'Agence du revenu du Canada, ils sont traités conformément à toutes les lois applicables y compris la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*.
2. Ressources humaines et Développement des compétences Canada pourra utiliser et communiquer les renseignements inscrits sur ce formulaire et les renseignements concernant le REEE à l'Agence du revenu du Canada, au Promoteur et au Fiduciaire aux fins de l'administration (peut inclure l'analyse des politiques, la recherche et l'évaluation) de la *Loi canadienne sur l'épargne-études* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*.
3. Pour que les versements de la Subvention canadienne pour l'épargne-études supplémentaire et/ou du Bon d'études canadien soient effectués, mon revenu modifié familial devra être vérifié auprès de l'Agence du revenu du Canada, à moins que le Bénéficiaire ne soit à la charge d'un ministère, d'un organisme ou d'un établissement. L'Agence du revenu du Canada communiquera les renseignements concernant mon revenu modifié familial à Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

**Déclaration et consentement**

J'autorise le Promoteur à demander au Fiduciaire de présenter une demande pour les mesures indiquées sur la page précédente à l'égard du Bénéficiaire.

Je confirme que je suis le Parent ayant la garde ou le Tuteur légal, ainsi que le Responsable du Bénéficiaire.

Je confirme que le Bénéficiaire rencontre le ou les critères de résidence indiqués ci-dessus et je consens à informer le Fiduciaire de tout changement dans la situation du Bénéficiaire.

Je confirme avoir lu et compris le présent document. Je reconnais que la *Loi sur la protection des renseignements personnels* me confère (ou à mon agent autorisé) le droit d'accéder, ou de demander que soient corrigés, mes renseignements personnels détenus dans mon dossier par le gouvernement.

Oui  Non Je consens à ce que mes renseignements personnels soient communiqués et utilisés dans les circonstances et aux fins susmentionnées.

**NOTA :** Je reconnais que je ne suis pas tenu d'y consentir ni de fournir ces renseignements. Toutefois, sans mon consentement, Ressources humaines et Développement des compétences Canada ne pourra pas verser la Subvention canadienne pour l'épargne-études de base et/ou supplémentaire ni le Bon d'études canadien au Fiduciaire à l'égard du Bénéficiaire du REEE.

\_\_\_\_\_  
Signature du Souscripteur qui est aussi le Parent ayant la garde ou le Tuteur légal, et le Responsable du Bénéficiaire

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du cosouscripteur (le cas échéant)

\_\_\_\_\_  
Date

Veuillez cocher une seule des cases suivantes et porter une attention particulière au paragraphe. (NOTA)

**IMPORTANT :** La (Les) signature(s) sont requise(s).